

## Remarques à propos du génitif partitif hittite

Michel Mazoyer

Paris

A la différence du datif qui est héritier de plusieurs cas, le génitif hittite, qui semble dériver exclusivement du génitif indo-européen, a une fonction unique : il représente les emplois du génitif indo-européen. Il représente soit le partitif proprement dit soit l'adnominal, deux fonctions qui coexistent dans le génitif indo-européen. Comme le fait remarquer J. Humbert dans sa *Syntaxe grecque*<sup>1</sup>, ces deux fonctions possèdent un caractère concret et reposent sur le principe unique de la limitation : limite de la participation de l'objet désigné au contenu verbal de l'expression, valable aussi bien pour le génitif partitif que pour le génitif adnominal. Le partitif qui implique une relation verbe/nom est à proprement parler un génitif adverbial<sup>2</sup>, le génitif adnominal une relation nom/nom, mais les deux impliquent une limitation<sup>3</sup>. Les différents emplois du génitif hittite dérivent de ces deux fonctions. Il existe cependant un usage plus difficile à interpréter du génitif qu'on appelle le génitif « freischwebenden » ou « génitif autonome ». Il a donné déjà lieu à de nombreuses discussions ; il me semble que le génitif autonome n'est qu'une forme particulière du génitif, un groupement d'emplois qui ne se révèlent autonomes qu'apparemment mais où se manifeste la fonction propre du génitif qui consiste à limiter.

Il ne s'agit pas dans le cadre de cet exposé d'être exhaustif mais d'étudier quelques emplois du génitif partitif.

C'est en tant que complément d'un indéfini ou d'un substantif que le génitif partitif est le plus couramment employé en hittite :

*šardiasšann=a kuin uwatet* « Parmi les auxiliaires celui qu'il amena » (KBo III 22 Ro 37)

Le génitif partitif peut être employé aussi avec un substantif :

DINGIR<sup>MES</sup>-*nan* (gén. pl. en *-an*)<sup>D</sup>UTU-*i* « au Soleil parmi les dieux » (KUB XLIII 53 I 16 ; KBo XVII 17 (StBot 25 Nr. 9) IV<sup>?</sup> (erg.)<sup>4</sup>).

<sup>1</sup> J. Humbert, *Syntaxe grecque*. Paris 1959 [*Syntaxe infra*], p. 267 s.

<sup>2</sup> J. Humbert, *ibid.* « Le partitif ne semble se distinguer de l'adnominal que par ce qu'on suppose un rapport de verbe à nom, tandis que le génitif adnominal postule un rapport de nom à nom ». Le partitif implique qu'un élément *est pris* d'un ensemble.

<sup>3</sup> J. Haudry suppose une origine commune du génitif et de l'ablatif (désinences identiques au singulier) et pose comme valeur de base l'expression de l'origine, d'où viendraient les emplois du génitif subjectif, d'appartenance, partitif et « instrumental » (lat. *implere dolium vini/vino*) J. Haudry, *L'indo-européen, Que sais-je?*. Paris 1994 (Troisième édition corrigée), p. 106.

<sup>4</sup> Les deux exemples de génitif partitif mentionnés sont empruntés à D. Yoshida, *Die Syntax des althethitischen substantivischen Genitivs*. Heidelberg 1987 [*Gen. infra*], p. 88. R. Lebrun attire mon attention sur l'expression *ḫaššannašan-za-kan le kuinki kuenti* « qu'il ne tue personne de sa parenté » (KBo III 1 II 45). Dans cette phrase, contrairement à ce que pense D. Yoshida (*ibid.*), *ḫaššannašan*

Les emplois avec le verbe sont beaucoup plus rares en hittite et semblent constituer des survivances. C'est à ces emplois que nous nous attacherons aujourd'hui.

Exprimant un prélèvement fait sur un tout, un contact limité, une localisation dans l'espace et le temps, il résulte de cette valeur fondamentale qu'un génitif partitif pouvait anciennement remplir les fonctions de n'importe quel autre cas: l'idée de limitation s'applique aussi bien à un complément d'objet (accusatif), un sujet (nominatif), à un complément circonstanciel en fonction temporelle (datif-locatif).

**Le partitif objet.** Très courant dans différentes langues indo-européennes, il semble se rencontrer en hittite dans des cas isolés après quelques verbes. Peut-être avec le verbe *eku-* « boire », dans l'expression *našta<sup>DUG</sup> palhan humandan ekuer* « ils burent de tous les *palha* » ou « ils burent une gorgée de tous les *palha* »<sup>5</sup>. L'emploi avec le génitif qui serait exceptionnel, serait parallèle à celui d'autres langues indo-européennes. On rappellera qu'en grec par exemple le génitif partitif est courant avec les verbes signifiant « boire » ou « manger ». La construction avec le partitif est concurrencée par la construction avec l'accusatif. L'opposition est particulièrement nette. Quand la nourriture est considérée en elle-même et qu'elle est absorbée en totalité l'accusatif est employé, au contraire quand on veut attirer l'attention sur une quantité de nourriture prélevée sur un tout le génitif est constamment employé. Dans le cas de l'exemple hittite que nous venons de mentionner, si *palhan* est bien un génitif, le génitif partitif peut avoir perdu son sens originel et l'expression signifier « ils burent tous les *palha* ». De fait dès l'époque vieux hittite le partitif est en très forte régression, le verbe se construit avec l'accusatif, comme le verbe *ed-* dès l'époque vieux-hittite<sup>6</sup>.

On a des traces de la construction avec le génitif partitif dans les verbes de sensations. Comme dans l'exemple précédent, il semble représenter des constructions archaïques : [*nu DINGI]R-LAM le kuelqa ištamašti* « Dieu, n'entends rien » (KBo XII 96 I 13). Généralement le verbe *ištamaš(š)* se construit avec l'accusatif<sup>7</sup>. Comme le remarque J. Puhvel, le partitif, dans cette phrase, est sans doute un archaïsme isolé, les verbes de sensations se construisant régulièrement dès l'époque vieil hittite avec l'accusatif. On rappellera la tournure homérique parallèle *κλῦθι μευ* « écoute-moi » et la tournure habituelle *ἀκούω τινός* « j'entends quelqu'un ». En grec ancien où le génitif partitif est encore très vivant, les verbes exprimant des sensations se construisent généralement avec le

n'est pas un génitif en *-an* mais un adjectif à l'accusatif se rapportant à *kuinki* (voir J. Puhvel, HED 3, p. 216).

<sup>5</sup> KUB XVII 5 I 11; C. Melchert, *Kratylos* 34 (1989), p. 182; G. Neuman, *Der adverbale Genitiv im Althethitischen*. (StBot 45). Wiesbaden 2001, [*Genitiv infra*], p. 453. Le *Dictionnaire de Chicago* voit avec une certaine vraisemblance dans *našta<sup>DUG</sup> palhan* un accusatif sg. de *palha-*, l'accusatif étant le cas usuel avec le verbe *-eku-* (CHD, P, pp. 66-67).

<sup>6</sup> La valeur d'origine du génitif avancée par J. Haudry dont découle la valeur de partitif pourrait expliquer cette emploi. Ainsi pour « boire », avec « boire à partir des *palha* » on passe facilement à « boire les *palha* » (Remarque de F. Fleck).

<sup>7</sup> HED 2, pp. 452-461.

génitif, à l'exception du verbe « voir », qui implique une connaissance plus globale que les verbes signifiant « écouter », et qui, pour cette raison, est suivi de l'accusatif<sup>8</sup>.

L'emploi du partitif-objet s'observe également avec le verbe *iya-* dans l'expression *kardiyas iya-* « littéralement faire (quelque chose) de son cœur », c'est-à-dire « satisfaire son cœur/son désir »<sup>9</sup>, qui pourrait s'expliquer par un partitif<sup>10</sup>. Dans ce cas le partitif impliquerait qu'une partie de l'objet est atteinte et non sa totalité. L'explication qui consiste à sous-entendre un nom signifiant la volonté ou le désir ne semble pas indispensable. L'explication par le génitif adnominal proposée par H. Kronasser qui s'appuie sur l'akkadien *ŠA LIBBI-YA EPĒŠU* « faire de son cœur » est moins plausible<sup>11</sup>.

On mentionnera également l'explication de J. Puhvel qui interprète l'expression *kardiyas iya-* « faire [le désir] de son cœur », celle de D. Yoshida qui recourt à l'ellipse « la chose de son cœur », faisant de *kardiyas* un adnominal<sup>12</sup> et la remarque de René Lebrun, qui, s'appuyant sur la tournure akkadienne mentionnée, en tire la conclusion que *kardiyas* est un génitif partitif, en possessif<sup>13</sup>.

On mettra en parallèle à l'expression *kardiyas iya-* la tournure *kuit kardi (loc.) ešša-* signalée par D. Yoshida dans laquelle le verbe *ešša-* « faire » a pour complément *kuit kardi* « ce qui est dans son cœur ». Primitivement le génitif *kardiyas* dans *kardiyas iya-* pourrait suggérer que l'efficacité de l'action est partielle, alors que dans *kuit kardi (loc.) ešša-*, l'action s'exerce dans sa globalité.

On rapprochera l'expression hittite avec le grec dans lequel les verbes signifiant « satisfaire » se construisent avec l'accusatif et le génitif partitif en concurrence avec le datif comme *κορέννωμι τινά τινοϋ* « rassasier quelqu'un de quelque chose », avec *κείαρ* « réjouir son cœur ».

Une construction similaire se rencontre avec *arnu-*

Ainsi dans la phrase 5<sup>DUTU<sup>SI</sup></sup> *maššan ZI-aš arnuandu* (KBo V 3 II 9), qui a donné lieu aussi à différentes interprétations: Selon Friedrich la phrase signifie « A moi, le Soleil, qu'ils satisfassent sa volonté », le génitif *ZI-aš* étant un génitif de la partie. On a aussi interprété le génitif comme un génitif de but ou de destination, qui se rencontrerait dans le grec : *ὅπποτε πύργος Ἀχαιῶν .... Τρώων ὀρμήσειε*: « Quand une .... colonne d'Achéens ... se jetait sur les Troyens » (*Iliade* Δ 334 s). Dans le grec, comme dans le hittite, nous préférons interpréter le génitif comme des génitifs partitifs. On remarquera dans les deux cas le caractère isolé de l'expression qui dénote son archaïsme.

<sup>8</sup> Les verbes exprimant une perception auditive, à l'époque indo-européenne, semblent avoir opposé le génitif partitif, pour l'individu dont émane le signal sonore, à l'accusatif du bruit (J. Humbert, *Syntaxe*, p. 272).

<sup>9</sup> D. Yoshida, *Gen.*, p. 4; G. Neumann, *Genitiv*, pp. 450-451.

<sup>10</sup> En s'appuyant sur l'hypothèse de J. Haudry mentionnée plus haut (note 3), on pourrait comprendre l'expression *kardiyas iya-* comme signifiant à l'origine « faire à partir de son cœur », c'est-à-dire « agir selon son cœur », donc « satisfaire son désir » (Remarque de F. Fleck).

<sup>11</sup> H. Kronasser, *Etymologie der hethitischen Sprache*. I. Heidelberg 1966, p. 332; G. Neumann, *Genitiv*, p. 450.

<sup>12</sup> J. Puhvel, HED 2, p. 336; D. Yoshida, *Gen.*, p. 4.

<sup>13</sup> Communication personnelle (16 juin 2003).

**Le partitif en fonction de sujet.** On sait que le partitif en fonction de sujet est courant en grec ancien. Il est fréquent aussi bien chez Homère que chez Hérodote. Cet emploi est vivant en grec ancien<sup>14</sup>.

N. 191 ἀλλ' οὐ πη χροός εἶτατο « mais nulle part il n'apparaissait de peau »

Hdt 3, 102 εἶσι γὰρ αὐτῶν ..... ἐνθεῦτεν θηρευθέντες « Il y a en effet (de ces fourmis)... qui viennent de ces régions où on les a prises à la chasse » Xen Hell 4, 2, 20 ἔπιπτον ἑκατέρων « il tombait des gens des deux côtés »

L'emploi du partitif équivalent à un sujet dans les langues modernes, conservé en gothique et toujours vivace en slave, remontait à l'indo-européen dans les constructions négatives. Il pourrait avoir recours au partitif en fonction de sujet utilisé pour expliquer la tournure récente du hittite <sup>LÚ</sup>kururaš ou <sup>LÚ</sup>takšulaš. Ces expressions utilisées en fonction de sujet pourraient être d'anciens génitifs. On pourrait dans ce cas faire l'économie de l'interprétation de E. Neu qui voit dans *kururaš* et *takšulaš* des génitifs complément du nom LÚ, substantifs et non déterminatifs dans cette expression.

**Le génitif partitif en fonction temporelle** pouvait indiquer en hittite une localisation précise dans le temps et l'espace, comme on le voit dans l'expression *nekuz* « de nuit » < \**nekut-s*, qu'on peut rapprocher du latin archaïque *nox* de *noct(e)s*, génitif à finale abrégée comparable au grec *nuktos*, le latin classique *noctis* ou *dies* « de jour »<sup>15</sup>.

Dans les quelques exemples examinés, le génitif autonome, qui se rattache au génitif partitif, exprime l'idée de limitation. Le rapprochement avec le grec permet de cerner l'évolution propre au hittite. C'est en tant que complément d'un indéfini ou d'un substantif que le génitif partitif est le plus couramment employé en hittite. En dehors de cette emploi, il n'existe plus qu'à l'état de reliquat en hittite. On mentionnera en particulier la disparition du génitif partitif-objet au bénéfice de l'accusatif. Il n'est pas sûr que, dans les quelques exemples de cet emploi où le partitif est maintenu, la valeur de limitation du partitif se soit conservée. On comprend dès lors, puisque la différence n'était plus sentie, que la langue ait généralisé l'emploi de l'accusatif.

<sup>14</sup> Liste très complète dans E. Schwyzer - A. Debrunner, *Grammatik*, p. 101 s.

<sup>15</sup> A. Ernout - F. Thomas, *Syntaxe*, p. 60 s. ; G. Serbat, *Grammaire*, p. 402.